



Comité Départemental de Cyclotourisme de la Sarthe

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2019 **du 9 novembre à Lhomme**

35 clubs sont présents ou représentés, les MI ont donné un pouvoir, 3 clubs sont absents (Amicale des Cyclos Jalaisiens, AF de Vélocouché et Dollon Vélo Sport).



Ouverture de l'AG (Mireille Touchard)

La présidente du codep remercie l'ensemble des participants (les élus, les présidentes et présidents, les amis cyclos) d'être présents, la commune de Lhomme d'avoir offert cette belle salle pour cette AG, le club de Lhomme pour l'organisation de cette journée, qui se veut enrichissante et conviviale. Ces remerciements s'adressent également à Monsieur Philippe WHERLÉ, Adjoint au maire de Lhomme, à Monsieur René BRUGGER, président du CDOS, à Monsieur Patrick DESMAZIÈRES Conseiller Départemental.

Sont excusés :

Monsieur Dominique LE MENER, Président du conseil départemental

Madame Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme

Madame Anne-Marie FRANCOIS, Présidente du CoReg des Pays de la Loire

Monsieur Gérard HAMON, Président d'honneur du Coreg
Monsieur Patrick DONNADIEU, Directeur départemental de la cohésion sociale
Monsieur Régis VALIENNE, Conseiller départemental
Monsieur Nicolas GLINCHE, Chef de service des sports, conseil départemental
Monsieur Michel HARDY, Maire de Lhomme

Scrutateurs : des volontaires pour le dépouillement des futurs votes répondent à l'appel de Mireille : Daniel Cadieu, Evelyne Lecomte et Gilles Martin.

Accueil des participants (Harold Nottingham) :

Harold, président des Cyclos Lhommois, remercie les participants à cette assemblée pour leur présence puis fait un bref historique de son club créé en 1979 et qui fête donc cette année ses 40 ans. Des panneaux, avec de nombreuses photos et des graphiques illustrent cette histoire. Le club a eu des hauts et des bas mais il perdure. Un bon terroir aux alentours de Lhomme (des vignes, des coteaux, la vallée du Loir, la Forêt de Bercé, des châteaux, des caves, des monuments...) favorisent la pratique du cyclotourisme. Le club est fier de son école cyclo créée il y a déjà 25 ans. La plupart des adultes du club y sont des encadrants.

Rapport moral (Mireille Touchard) :

Cette année 2019 a de nouveau été riche en activités pour le cyclotourisme sarthois. Que ce soit par les activités de nos clubs qui ont organisé 42 manifestations sur le territoire ou par les activités complémentaires proposées par le CoDep, le CoReg ou encore la fédération. Par ailleurs, deux conventions de pré-accueil ont été signées.

En plus de ces manifestations déjà nombreuses, une activité phare a été l'accueil d'une manifestation nationale dans notre département avec la Semaine Nationale et Européenne des Jeunes à La Flèche début juillet. Les nombreux mois de préparation se sont transformés en succès grâce au concours d'un grand nombre de bénévoles au cours de l'évènement. Merci aux clubs qui ont su mobiliser ces bénévoles pour aider dans les semaines qui ont été nécessaires pour l'installation, lors de l'évènement lui-même, et pour le démontage. Près de 800 personnes, jeunes et accompagnateurs, se sont déplacés pour découvrir le patrimoine local et les paysages du pays fléchois, mais aussi de ses alentours. Nous avons eu beaucoup de retours très positifs de la part de ces cyclotouristes qui ont passé un excellent séjour chez nous.

Parmi les actions du CoDep, je vais également citer les participations à une journée « Espaces Naturels Sensibles » en partenariat avec la CDESI ; à une journée « Cet été, la Sarthe destination sport » en faveur des enfants de centres aérés (d'autres dates ayant été annulées à cause de la canicule) ; à des ateliers lors de la « Journée Évasion » pour les enfants malades et handicapés ; à la journée Sport adapté. Notons aussi l'accueil du Paris-Brest-Paris des Jeunes qui faisait étape à Mamers ; la participation de 260 cyclotouristes sarthois à la semaine fédérale ; quatre jeunes qualifiés au Concours National d'Éducation Routière ; un jeune qualifié au critérium national du jeune cyclotouriste. À ce bilan déjà bien rempli s'ajoute un ensemble d'autres organisations qui seront détaillées dans le rapport des commissions.

Le CoDep est par ailleurs un lien entre les clubs et nous proposons des offres de formation et des aides financières, par exemple le remboursement de la première licence féminine, le remboursement de toutes les licences handicap, la prise en charge des coûts des formations départementales, des aides aux clubs organisateurs de manifestations départementales, des aides pour les clubs déplaçant des jeunes. C'est aussi le représentant des clubs auprès des institutions et nous avons régulièrement des réunions avec les organes du conseil départemental, de la direction départementale de la cohésion sociale, du comité départemental olympique et sportif, avec notre comité régional et notre fédération. Il se doit de

saluer le soutien de l'ensemble de ces partenaires qui sont attentifs à nos efforts, reconnaissent notre savoir-faire et nous soutiennent dans nos actions. Nous les en remercions.

Cette année, l'équipe s'est agrandie avec deux nouveaux membres élus à la dernière assemblée générale ainsi qu'un membre coopté cet automne à valider par vos votes. Cependant, au cours de cette dernière année de l'olympiade, il faudra que vous vous mobilisiez dans vos clubs afin de trouver des représentants pour participer aux travaux du comité départemental. Fin 2020, de nouvelles élections auront lieu et il ne faudrait pas que la situation de la dernière assemblée générale électorale ne se reproduise.

Nous insistions l'an dernier sur la formation et nous avons remarqué une plus grande fréquentation de nos stages, en particulier le pilotage VTT qui permettra d'améliorer la sécurité de ces randonneurs sur les chemins – espérons que l'information apportée circulera dans vos clubs – et le prochain stage animateur est déjà bien rempli. Nous renouvelons donc notre incitation à participer à ces formations, en particulier pour vos licenciés habitués à accueillir ou animer des groupes. L'accueil au sein de nos clubs est toujours un axe de développement important. Saluons à ce propos le club de La Bazoge qui a ouvert un accueil jeune cet automne et le club du Lude qui est engagé dans une démarche de formation pour ce type d'accueil également. Ces exemples ne doivent cependant pas faire oublier que le besoin de formation reste important dans tous nos clubs, en particulier pour les clubs accueillant des séniors.

Pour la saison 2020, deux grands projets sont en route en plus de nos activités habituelles. Il y a bien sûr le voyage itinérant des féminines « Toutes à Toulouse » en septembre, pendant lequel nous ferons le trajet Le Mans-Toulouse à vélo. Le séjour rencontre un franc succès puisqu'il n'y a plus de place depuis plusieurs mois. L'autre grand chantier concerne l'accueil de nouveaux pratiquants dans le cadre d'une refonte des anciennes formules « rayons » et « trans'Sarthe ». Tout cela sera détaillé par les commissions concernées.

Pour finir, je vous souhaite à tous une bonne nouvelle saison de tourisme à vélo et auparavant une bonne assemblée générale.

Rapport d'activité (Bernard Migot) :

Mireille vient de faire, dans son rapport moral, une revue des actions du codep en 2019. Certaines de celles-ci seront détaillées dans les rapports des commissions. Je vais me contenter de donner des compléments d'information avant de vous donner quelques éléments d'étude statistique de la population des licenciés sarthois en 2019.

Voici donc tout d'abord quelques rappels sur l'activité du codep.

Organisation de la réunion des clubs :

Cette traditionnelle rencontre de fin janvier entre le comité directeur et les dirigeants de clubs a permis un intéressant échange d'informations et d'idées, notamment sur l'organisation de nos randonnées, sur les assurances et sur l'usage des VAE. Cette réunion a aussi permis la remise de médailles aux lauréats de la dernière série des Rayons Sarthois, juste avant la dégustation de la galette.

Réunions du CD:

Le Comité Directeur du codep s'est réuni 4 fois, les 6 décembre, 27 mars, 12 juin et 14 octobre. Tous les clubs ont reçu les comptes rendus de ces réunions, dans un but d'information.

Réunion pour l'avenir des Rayons Sarthois :

Une 2ème réunion pour l'avenir des Rayons Sarthois a eu lieu le 19 mars pour poursuivre la réflexion engagée en octobre 2018. La forme actuelle des rayons est abandonnée. Une nouvelle proposition est faite, elle sera détaillée tout à l'heure.

Dossiers de demandes de subventions :

L'élaboration de ces dossiers de demandes de subventions, leur défense auprès des organismes concernés puis la réalisation des bilans des actions subventionnées constituent un travail fondamental demandant beaucoup de temps et d'énergie car on nous demande maintenant de remplir des dossiers de type professionnel, destinés à des salariés formés pour cela !

Quelques données statistiques :

Les chiffres fournis dans les tableaux suivants datent du 23 octobre. J'ai des données à cette date sur plusieurs années, elles permettent des comparaisons et d'évaluer des évolutions. Bien sûr ces chiffres bougent constamment, ainsi, l'effectif des licenciés FFCT en Sarthe était 1972 ce 23 octobre et 1980 le 1 novembre, jour de rédaction de ce rapport.

Les licenciés de La Sarthe :

Les effectifs sont encore en légère diminution (- 6 soit une baisse d'environ 0,3 %) et atteignent un nombre symbolique pour des sarthois (1972) ! Les jeunes sont particulièrement touchés par cette baisse. Par contre le nombre des membres individuels a progressé.

	jeunes (-25 ans)	féminines	hommes et garçons	membres individuels	licenciés des clubs	totaux
2014	112 (5,6%)	409 (20,5%)	1591	28	1972	2000
2015	160 (8%)	404 (20%)	1596	29	1971	2000
2016	176 (8,7%)	422 (20,9%)	1600	25	1997	2022
2017	169 (8,5%)	414 (20,7%)	1586	24	1976	2000
2018	182 (9,2%)	414 (20,9%)	1564	24	1954	1978
2019	161 (8,1%)	411 (20,8%)	1561	36	1936	1972

Au niveau national : les données statistiques 2019 ne sont pas encore parues.

Au niveau régional : les effectifs sont en légère augmentation (10978, soit + 43 ou + 0,4%) après deux années de baisses, c'est plutôt réconfortant.

évolution du nombre de clubs :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
38	39	39	39	39	38	38

Bonne stabilité.

Répartition des âges des licenciés du codep :

	0-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	81-90	91-100
H	45	89	16	51	161	278	640	246	34	1
F	12	5	5	11	26	76	202	69	5	0
	57	94	21	62	187	354	842	315	39	1

Un « trou » demeure donc, comme les années passées, en début de période de vie active, c'est bien compréhensible.

Le cyclotourisme départemental reste pratiqué d'abord par les jeunes retraités et par les seniors et ceci jusqu'à un âge avancé. Il y a plus de licenciés de plus de 70 ans que de moins de 40 ans !

Répartition des licenciés suivant leur pratique déclarée route-VTT-VTC :

	Hommes	Femmes	totaux
Route	936	317	1253
Route & VTT	480	68	548
VTT ou VTC	145	26	171
Totaux :	1561	411	1972

La proportion des licenciés pratiquant le VTT est donc assez importante (36%) mais bien moins que la proportion de participants VTT dans nos organisations.

les clubs du codep d'au moins 50 licenciés, selon les effectifs :

233	A.C.T. CHANGE
136	CYCLO SPAY
118	C S DES CHEMINOTS DU MANS
105	RANDONNEURS CYCLISTES DU LOIR
104	SOM CYCLO VTT
91	CYCLO CLUB DE TELOCHE
85	A.S.C.A. ST AUBIN
73	VELO LOISIRS SAOSNOIS
70	CYCLOS FERTOIS 72
67	ENTENTE CYCLO BAZOGIENNE
62	CLUB CYCLOTOURISTE YVREEN
58	ANILLE BRAYE CYCLO
56	C C L LE MANS
51	CYCLOTOURISME ST PAVACE

Rapports des commissions :

commission sécurité (Mireille Touchard):

Les accidents de cyclos sarthois en 2019 :

38 déclarations sur le site d'Allianz.

86 % accidents en activité route, 14 % en vtt.

51 % avec un tiers souvent un autre cyclo, 49 % sans tiers.

32 % accidents avec hospitalisation, 68 % sans hospitalisation.

Le défaut de maîtrise est la cause de 73 % d'accidents, la mécanique : 3 %, un malaise : 3 %, un animal : 8 %, un autre usager : 8 %, non précisé: 5 %

Casque endommagé: 68 %.

50 % des accidents concernent des personnes entre 60 et 69 ans.

Délégué sécurité du club:

Il est le quatrième homme (ou femme) du club, en relation directe avec le président du club, il est son conseiller en matière de sécurité. Il coordonne les actions sécurité, informe ou rappelle une règle lors des réunions club. Il s'assure de la sécurité lors des sorties et organisations du club.

Celui-ci réceptionne également les statistiques des accidents, aide à la déclaration de sinistre sur internet.

Chaque club a obligation de nommer un délégué sécurité

Rappel de quelques règles de sécurité :

Mireille fait ce rappel et insiste sur l'importance de la communication dans un peloton de cyclos. Elle doit se faire entre tous les membres du groupe .

Le PSC1 :

Cette formation aux premiers secours est importante. Elle est organisée avec le CDOS chaque année et est payée par le codep.

commission formation (Florent Touchard):

cette commission est composée de Nicolas et Florent Touchard, Denis Goupil, et Sébastien Dubois.

Cette année elle a organisé :

- Un stage animateur club au Mans (7 participants)
- Un stage pilotage VTT dans les Bois de Changé (22 participants)
- Un stage GPS le 20 novembre à la maison des sports au Mans

Projets 2020 :

- stage PSC1 en partenariat avec le CDOS
- formation Animateur Club : en mars-avril
- formation Pilotage VTT : 26 septembre
- formation Sécurité : 29 février
- formation GPS : Avril ou Mai, Septembre ou Octobre

Florent rappelle les objectifs de chacune de ces formations.

commission féminines (Monique Frèrejacques):

Challenge départemental :

Reconduit chaque année, le Challenge a vu la participation de 123 féminines sur route, une nette augmentation par rapport à 2018 où elle était de 95, même constat pour la représentation des Clubs, 27 en 2019 contre 23 en 2018.

Ce Challenge est organisé afin de récompenser les féminines qui participent au plus grand nombre de randonnées départementales.

Balade des féminines les 31 mai – 1^{er} et 2 juin 2019 :

8 participantes seulement (sûrement à cause du changement de date), voyage itinérant sur 3 jours. Destination : Vendôme pour la 1^{ère} étape, puis le Château de Chambord pour la 2^{ème} étape, puis retour au Mans via Vendôme. Nous avons eu un très beau temps et très chaud, idéal pour nos pique-niques. 300 km ont été parcourus en 3 jours. Nous étions hébergées à l'Auberge de Jeunesse de Vendôme, établissement rénové récemment et où nous avons eu un accueil très chaleureux.

Journée départementale des féminines à Fyé le 18 mai 2019 :

Sous forme de cyclo-découverte, et à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du Club de Fyé, cette journée n'a pas connu le succès escompté. Seulement 4 participantes se sont présentées.

Projets 2020

- *Balade des féminines 2020* : Sortie à la journée, nous envisageons de nous rendre au Plan d'eau de Lavaré le 28 juin pour le pique-nique, et où les messieurs accompagnateurs seront les bienvenus.

- « *Toutes à vélo à Toulouse* » :

Après le beau succès de « toutes à vélo à Paris » puis de « toutes à vélo à Strasbourg », c'est parti pour la préparation de « Toutes à vélo à Toulouse » le 13 septembre 2020. C'est une grande épreuve, mise en place par la Fédération et dont chaque CODEP doit en assurer l'organisation. En Sarthe, les inscriptions sont terminées. Il y a 79 inscrites. Le départ aura lieu le samedi 5 septembre de l'Abbaye de l'Épau.

Huit étapes attendent nos courageuses féminines. Le défilé dans les rues de Toulouse, le dimanche 13 septembre, sera suivi d'un pique-nique géant. La préparation de cette belle aventure est déjà bien avancée grâce à la création d'un comité d'organisation pour répartir la charge de travail.

commission VTT (Laurent Bertrand):

Laurent précise que 2019 a été une année d'étude sur la pratique du VTT en Sarthe. Des objectifs ont été définis, ils seront détaillés après la pause prévue lors de cette AG.

Laurent lance un appel à des volontaires pour renforcer la commission VTT actuellement formée de lui-même et de Claude Leduc seulement. Bien sûr, le travail de cette commission doit se faire en collaboration avec les autres commissions du codep.

commission tourisme (Yannick Livet):

Cette commission est formée d'Annie Louveau (CCL), d'Alain Auriault (CCL), de Daniel Orriols (CT Bonnétable) et de moi-même.

- Organisation en septembre de la 2ème édition de la balade touristique, cette fois à La Ferté-Bernard. Merci aux Cyclos Fertois pour leur bon accueil. Cette balade a réuni environ 30 participants, tous satisfaits, en particulier par les visites, particulièrement appréciées. Un brevet d'éducation routière avait été programmé l'après-midi mais la communication pour le signaler a dû être insuffisante car il n'y a eu que 4 participants.

- Nombreux contacts avec les services départementaux pour développer le cyclotourisme en Sarthe et, en particulier, l'itinérance. A ce sujet, Yannick laisse la parole à Mr Desmazières qui pilote ce projet départemental et qui est donc mieux placé pour en parler.

intervention de Mr Desmazières :

(conseiller départemental, chargé du développement de l'itinérance)

Mr Desmazières précise les axes d'action du département :

- le tourisme fluvial et pédestre (en collaboration avec la Mayenne et le Maine et Loire)
- l'interaction bateau + vélo
- le cyclotourisme
- le tourisme pédestre
- le tourisme équestre

Des circuits sont labellisés, un programme de randonnées touristiques est établi.

Le cyclotourisme est un axe de développement important. « La Loire à Vélo » est une source d'inspiration, c'est aussi un potentiel économique si l'on réalise des jonctions avec cet itinéraire. Dans ce but, 83 km de voies vertes sont programmés, dont le trajet de La Suze au Mans. Le coût est important, environ 100 000 € par km ! Ce tronçon devrait ouvrir en 2022 ou 2023. A plus long terme, un objectif est aussi de rallier la Vélo Francette en suivant la vallée de La Sarthe.

La V44 devrait avoir un nom plus évocateur pour être connue, on en cherche un, en collaboration avec les autres départements. 250 km de son itinéraire vont être retravaillés.

La Vallée du Loir bénéficie aussi de subventions.

Il y a une dynamique remarquable aujourd'hui pour l'itinérance, la FFCT est importante pour collaborer à son développement.

commission communication (Yannick Livet):

Le site internet est toujours hébergé gratuitement à la FFCT. Vous y retrouvez toutes les informations sur la vie du codep et, en page d'accueil, un diaporama sur une organisation récente. Merci aux clubs de nous envoyer une quinzaine de photos de leurs randos pour agrémenter cette page d'accueil en variant ce diaporama.

Ce site est également à la disposition des clubs pour annoncer leur manifestation (avec flyers ou affiches) ou pour tout autre sujet.

Il est assez bien fréquenté, une trentaine de visites par jour.

Une page facebook participe également à cette communication.

Les clubs oublient souvent d'envoyer le compte rendu de leur rando. Pour le réaliser, il suffit de télécharger le fichier qui est dans la rubrique « calendrier » et de nous le renvoyer par mail une fois rempli à l'adresse indiquée.

commission jeunes (Mireille Touchard):

La commission Jeunes est composée de Florent et Nicolas Touchard, Sébastien Dubois et moi-même.

Le Concours Départemental d'Éducation Routière : 12 janvier, Le Mans (72)

34 jeunes (Bonnétable, Lhomme, Sillé, SOM, Verneil,) dont 25 de 10/12 ans et 19 de 7/9 ans
16 adultes (Lhomme, Sillé, SOM, Verneil)

Le Critérium Départemental VTT : 17 mars, La Bazoge (72)

39 jeunes (Lhomme, Sillé, SOM, Verneil) dont 14 de 13/18 ans et 25 de 8/12 ans
20 adultes (La Bazoge, Lhomme, Sillé, SOM, Verneil)

Le Critérium Régional VTT : 4-5 mai, Noyant La Gravoyère (49)

39 jeunes de 13/18 ans du CoReg dont 6 sarthois (Sillé, Lhomme)

Le Critérium Régional Route : 30 mars, Ernée (53)

11 jeunes de 13/18 ans du CoReg dont 4 sarthois (Sillé, SOM)

Le Concours Régional d'Éducation Routière : 30 mars, Ernée (53)

29 jeunes de 10/12 ans du CoReg dont 18 sarthois (Bonnétable, Lhomme, Sillé, SOM, Verneil)

La Semaine Nationale et Européenne des Jeunes : 6-14 juillet, La Flèche (72)

43 jeunes du CoReg dont 13 sarthois (Lhomme, Sillé, SOM, Verneil)
13 encadrants dont 3 sarthois (SOM, Tuffé)

- Critérium National Route :

Jean PÉAN (SILLÉ) 8^{ème} en 15/16 ans

- Éducation Routière :

Nolwenn DULUARD, Arthur AUBIER, Léo HUAUMÉ (SOM)

Esteban PLU, Théo LECHAT (Sillé)

Maël OLIVIERO (Verneil) – Thomas JOHAN (Lhomme)

Le Rallye Découverte : 12 octobre, Bonnétable à Beaufay (72)

32 jeunes (Bonnétable, Lhomme, Sillé, SOM, Verneil)
22 adultes (Boëssé, Bonnétable, Lhomme, Sillé, SOM, Verneil)

Le Concours National d'Éducation Routière : 25 au 27 octobre, Berck sur Mer

6 jeunes du CoReg dont 4 Sarthois :

Maël OLIVIERO (Verneil)

Esteban PLU (Sillé)

Arthur AUBIER et Léo HUAUMÉ (SOM)

Manifestations 2020 :

CDER : 11 janvier, Le Mans

CDJVTT : 14 mars, Verneil-le-Chétif ?

CRJCRoute et CRER : 28 mars, Le Lude

CRJCVTT : 16 et 17 mai, Chalonnnes-sur-Loire (49)

SNEJ : 11 au 19 juillet, Vesoul (70)

Trait d'Union : du 25 juillet au 2 août, de Cognac (16) à Valogne (50)

Rallye Découverte : à Malicorne

commission calendrier, challenges (Yannick Livet):

42 manifestations sont déjà prévues pour 2020 :

6 Trans'Sarthe

21 randonnées traditionnelles

5 brevets audax

1 cyclo-découverte VTT

4 critères ou concours pour les jeunes

5 randonnées permanentes

commission photo (Bernard Migot):

- composition : la commission photo était formée en 2019 de:

Alain Auriault (CCL) auriault.alain.493@hotmail.fr

Annie Lalande (ECT La Bazoge) annie72lalande@yahoo.fr

Béatrice Bellanger (CT Ludois) beatrice.bellanger@free.fr

Bernard Migot (RCL La Flèche) bernardmigot@live.fr

Dominique Frangeul (RCL La Flèche) frangeul.dominique@orange.fr

Florent Touchard (SOM) florent.touchard@desbwa.org

Jacky Olivier (Randonneurs Casteloriens) jackyolivier@wanadoo.fr

Jean-Pierre Drouin (ASPTT) jp.ch.drouin@orange.fr

Nicolas Touchard (JVB) naicimoileas@gmail.com

- discussions :

La commission photo ne se réunit qu'une fois par an, pour la notation des photos du concours. Le reste du temps, les échanges d'idées et d'avis se font par courriers électroniques, ils sont fructueux et sympathiques. Sur ce plan, il y a tout lieu d'être satisfait.



- participation au concours :

La participation au concours de cette année n'a pas eu le succès espéré. La commission avait choisi un sujet apparemment « facile », plaisant, pouvant donner lieu à de belles photos. C'était donc «Parcs et jardins ». C'est donc une déception. Cependant, l'intérêt pour ce sujet n'est peut-être pas la seule cause de cette désaffection apparente. Il semble en effet que les informations transmises aux correspondants de clubs et à diffuser aux licenciés ne le soient pas toujours ! J'incite donc ces correspondants à bien

assumer leur rôle, c'est important ! 8 clubs seulement ont participé à ce concours cette année avec au moins un représentant.

Voici donc les données sur la participation :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
participants	42	24	16	32	14	37	19
clubs	16	12	8	11	8	13	8

Le nombre de photos présentées (120) a donc été modeste , nettement moins qu'en 2013, une année record avec 264 photos (le sujet était « les clochers »)...

Sujet 2020 :

La commission propose pour 2020 encore un sujet a priori facile « les nuages ». Des nuages, il suffit souvent de lever les yeux pour en voir, ils sont très présents et on en voit partout ! C'est donc facile à photographier ! De plus, ces nuages peuvent avoir des formes variées, des couleurs variées : blanc, gris, noir, rose... Les photos peuvent donc être jolies ! Le règlement qui sera mis au point prochainement précisera les attentes de la commission photo. Celle-ci espère donc motiver davantage que cette année les cyclos sarthois à prendre des photos, pour le plaisir d'abord mais aussi pour le succès du concours de manière à montrer que la photographie est indissociable de notre activité sportive et de loisir, le tourisme à vélo.

Rapport financier (Gilbert Paillette) :

1. compte de résultat :

Le compte de résultat détaillé montre un total des produits supérieur au total des dépenses, ce qui permet de dégager un résultat net positif de 1791.27 €. Cela malgré une baisse des subventions octroyées, et grâce à une provision générée par les participations des féminines qui s'alignent sur la manifestation de Toutes à Toulouse en septembre 2020. On notera une dépense exceptionnelle, reliquat de 2014 dû à l'URSSAF pour la somme de 1057 €.

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60-Achat	1010.73	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1170
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	0
Achats non stockés de matières et de fournitures	187.97	Vente de marchandises	1170
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	224.24		
Autres fournitures	598.52		
61 - Services extérieurs	709	74- Subventions d'exploitation	10396.1
Sous traitance générale	0	Etat: CNDS / ANS	1000
Locations	638		
Entretien et réparation	0	Région(s):	0
Assurance	71		
Documentation	0		
Divers	0	Département(s):	4153
62 - Autres services extérieurs	9711.71		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Commune(s):	0
Publicité, publication	1272.01	subvention communauté de communes et agglomération	0
Déplacements, missions	8232.51		
Frais postaux et de télécommunications	169.66	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	37.53		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	5243.1
Impôts et taxes sur rémunération	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
64- Charges de personnel	1057	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	1057	75 - Autres produits de gestion courante	6805.95
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	0
65- Autres charges de gestion courante	4236	76 - Produits financiers	109.11
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	35
67- Charges exceptionnelles	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0	79 - Transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	16724.44	TOTAL DES PRODUITS	18516.16
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
TOTAL DES CHARGES	16724.44	TOTAL DES PRODUITS	18516.16

2. bilan financier 2019 :

Le Bilan global au 30/09/2019 s'établit à l'équilibre avec un Actif et un Passif de 20469.50 €

ACTIF			PASSIF		
<i>Patrimoine de l'association</i>			<i>Ressources financières de l'association</i>		
ACTIF IMMOBILISE			FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Immobilisations incorporelles			Fonds propres : Report à nouveau	18 032.19	+
Immobilisations corporelles	0.00	+	Résultat de l'exercice	1 791.72	+
Autres immobilisations financières			Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement / Apports en fonds propres	0.00	+
Total actif immobilisé	0.00		Total fonds associatifs et réserves	19 823.91	
ACTIF CIRCULANT			DETTES		
Créances	1 271.50	+	Emprunts et dettes accumulées	0.00	+
Disponibilités / Trésorerie	19 198.00	+	Fournisseurs et comptes rattachés	645.59	+
Charges constatées d'avance	0.00	+	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	0.00	+
Total actif circulant	20 469.50		Produits constatés d'avance	0.00	+
			Total dettes	645.59	
TOTAL ACTIF	20 469.50		TOTAL PASSIF	20 469.50	

3. bilan financier par actions :

L'analyse des actions montre que les actions en direction des féminines, jeunes, clubs ont reçu un soutien particulier, conformément à la volonté toujours affichée. La formation et les porteurs de handicaps ne sont pas oubliés également. La ligne tourisme est passée (par erreur) dans la ligne d'aide aux clubs (200€) et la facture correspondant aux paniers repas servis à cette occasion n'apparaîtra que dans le compte de résultat 2020 (retard dans le traitement de l'information).

BILAN ACTIONS 2018-2019 SYNTHESE			
Action	Dépense	Recette	Solde
Féminines	657,00 €	525,00 €	132,00 €
Jeunes	2 033,00 €	35,00 €	- 1 998,00 €
Photos	232,76 €	- €	- 232,76 €
Challenge	361,00 €	- €	- 361,00 €
Aide aux Clubs	1 150,00 €	- €	- 1 150,00 €
Licence handicap	233,00 €	- €	- 233,00 €
1er Licence Féminine	600,00 €	- €	- 600,00 €
Bombes Peinture	598,52 €	1 170,00 €	571,48 €
Toutes à Toulouse	5 070,23 €	5 920,00 €	849,77 €
Formation	245,00 €	- €	- 245,00 €
Frais Généraux	4 067,03 €	470,06 €	- 3 596,97 €
Subventions	- €	10 396,10 €	10 396,10 €
Frais de déplacement	1 476,90 €	- €	- 1 476,90 €
Totaux	16 724,44 €	18 516,16 €	1 791,72 €

4. trésorerie au 30 septembre 2019 :

La trésorerie est de 19198.00 €.

compte courant : 4335,58 € (3125,84 € le 1/10/2018)

livret d'épargne : 14562,42 € (16253,31 € le 1/10/2018)

5. budget prévisionnel 2020 :

Le Budget Prévisionnel 2019-2020 reprend des estimations assez semblables à l'exercice précédent tout en étant largement supérieures du fait de l'organisation de la manifestation Toutes à Toulouse (42500 € budgétés en équilibre).

BUDGET PREVISIONNEL 2019-2020		
Action	Dépense	Recette
Féminines	660,00 €	530,00 €
Jeunes	2 100,00 €	40,00 €
Photos	240,00 €	- €
Challenge	370,00 €	- €
Aide aux Clubs	1 200,00 €	- €
Licence handicap	240,00 €	- €
1er Licence Féminine	600,00 €	- €
Bombes Peinture	830,00 €	1 000,00 €
Toutes à Toulouse	42 500,00 €	36 800,00 €
Formation	250,00 €	- €
Frais Généraux	4 100,00 €	500,00 €
Subventions (+ Toulouse)	- €	15 700,00 €
Frais de déplacement	1 480,00 €	- €
Totaux	54 570,00 €	54 570,00 €

6. budget de « Toutes à Toulouse »

BUDGET TOULOUSE 2020		
Action	Dépense	Recette
Participations Totales		41 870,00 €
Participations versées		- 5 920,00 €
Subventions (Ligue FFV CODEP)		5 700,00 €
Participations Accompagnateurs		850,00 €
Arrhes Hôtels versées	5 070,00 €	- €
Budget Total Action	47 570,00 €	
Dépenses provisionnées	42 500,00 €	- €
Totaux	42 500,00 €	42 500,00 €

Rapport du contrôleur aux comptes (Patrick Desmaroux) :

Après avoir pris connaissance des relevés des différents comptes et du bilan tel qu'il est soumis à l'Assemblée Générale, j'estime que les comptes et le bilan tels qu'ils ont été présentés sont exacts et qu'ils représentent sincèrement la situation financière du Comité Départemental de La Sarthe à ce jour.

Présentations (Mireille Touchard):

de Bernard Huaumé, nouveau président du SOM (Le Mans)

de Daniel Dumery, nouveau président du SC Malicorne

de Jean-Claude Trémoureux, candidat au comité directeur du codep



Bernard Huaumé



Daniel Dumery



Jean-Claude Trémoureux

Pause

de 10h22 à 10h53

Résultat des Votes :

Les clubs présents ou représentés totalisent 148 voix sur les 154 possibles soit 96 % des voix, le quorum (78) est donc largement atteint.

Les rapports moral, d'activité et financier sont adoptés avec 142 « oui » et 6 nuls

Jean-Claude Trémoureux est élu au CD à l'unanimité.

Projet « Bienvenue à FFVélo » (Laurent Bertrand) :

C'est un plan d'actions élaboré avec Yannick, il a 3 objectifs :

- remplacer les rayons sarthois qu'on a décidé d'abandonner
- essayer de recruter de nouveaux licenciés, notamment des vététistes globalement plus jeunes
- augmenter la participation à nos organisations

Huit à dix organisations par an seraient concernées par ce plan, en étant labellisées. Il y aurait un cahier des charges à respecter. Ce document reprendrait en gros celui des rayons avec des attraits touristiques sur les parcours, la qualité des prestations, une démarche éco-responsable. Celle-ci serait mise en valeur dans la communication, ce doit être un atout pour une population de plus en plus sensible à cette attitude. Un stand FFVélo devrait être tenu lors de chacune de ces organisations.

Le challenge individuel qui concernait les rayons évoluerait vers un challenge à durée restreinte (un an seulement au lieu de quatre) et concernerait l'ensemble des participants, y compris les non licenciés, pour les impliquer durablement.

Ce projet ne concerne pas que les commissions VTT et calendrier, il concerne toutes les commissions. Il doit y avoir une synergie entre elles.

Une réflexion sur la faisabilité est à mener, une stratégie de communication est à élaborer, une mutualisation du matériel est possible. Un point sera fait à la réunion des clubs de janvier 2020.

Questions diverses (Bernard Migot) :

- démission de Gérard Lesourd : Gérard quitte son poste de contrôleur aux comptes, il a déménagé pour s'installer dans le sud de la France. Pas de remplaçant pour l'instant.

- convention de pré-accueil : Mireille rappelle l'intérêt de cette convention pour recruter de nouveaux licenciés. Elle a fait ses preuves, notamment au SOM (qui en fait deux par an) et au club de Longué-Jumelles. Elle donne droit, de plus à une subvention de 100 € de notre fédération. Elle permet d'accueillir des non licenciés pendant dix sorties en étant couvert par l'assurance fédérale. Bien sûr, il faut prévoir des distances adaptées et progressives. De plus les parcours doivent être attrayants. Une initiation à la mécanique est possible

- tarifs d'inscriptions : cette question récurrente est soulevée dans la salle, doit-on augmenter la différence des tarifs entre licenciés et non licenciés ? Problème à double tranchant car augmenter les tarifs des non licenciés pour les inciter à prendre une licence risquerait peut-être de les décourager à fréquenter nos organisations...

- fléchage des parcours VTT : Mireille rappelle qu'il est maintenant interdit d'utiliser les flèches normalisées pour le VTT de couleur rouge ; ce modèle est propriété de la FFC.

- assurance des jeunes lors de nos sorties : tout jeune (mineur) doit être accompagné au moins de l'un de ses parents ou du président (ou présidente) du club ou d'un encadrant formé.

Résultats des challenges :

- challenge des féminines (Monique Frèrejacques) :

ROUTE :

123 participantes

27 Clubs représentés :

Classement par Club : 1^{ère} **C. C. Teloché**

Classement des féminines en fonction du nombre de participations individuelles :

JOURDET Marie-Thérèse	Les Cheminotes	8
AUBERT Martine	Teloché	6
CHEVALIER Sylviane	Teloché	6
JOUBERT Ghislaine	Teloché	6

VTT

19 participantes

5 Clubs représentés :

1^{er} Club au nombre de participantes : **SOM Cyclo VTT**

classement des féminines en fonction du nombre de participations individuelles :

TOUCHARD Mireille	S O M Cyclo VTT	5
PÉAN Nathalie	S O M Cyclo VTT	3

challenge des clubs (Yannick Livet) :

période de référence : du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

35 manifestations ont été prises en compte, dont 5 Trans'Sarthe.

Classement : 1^{er} : Tourisme et Aventure VTT (133 points)

2^{ème} Jeunes Vététistes Boësséens (56 points)

3^{ème} : Cyclos Lhommois (46 points)

challenge des manifestations (Yannick Livet) :

classement : 1^{er} : Tourisme et Aventure VTT (377 points)
2^{ème} : Cyclos Lhommois (323 points)
3^{ème} : Jeunes Vététistes Boësséens (306 points)

Résultats des concours photo (Bernard Migot):

- concours photo individuel : les lauréats sont :

1	8,5592	Annie Lalande	ECT La Bazoge
2	8,2962	Dominique Frangeul	RCL La Flèche
3	8,2143	Florent Touchard	SOM Le Mans
4	8,1866	Marie-Christine Vincent	ECT La Bazoge
5	8,1735	Jean-Yves Uzu	CSP St-Pavace
6	7,9963	Marie-Claire Congnard	RCL La Flèche

Après le rang est indiquée la note moyenne de la meilleure série de photos du participant.

- concours photo des clubs :

classement 2019 des premiers clubs :

1	24,190	RCL La Flèche
2	22,431	CF 72 La Ferté-Bernard
3	17,069	ECT La Bazoge
4	15,664	SOM Le Mans

Il faut rappeler que les clubs sont évalués à l'aide du total des moyennes de leurs trois membres les mieux classés n'habitant pas à la même adresse (cas des deux premiers clubs, les autres clubs classés n'ayant que deux participants hors couples)

Diplôme du mérite du cyclotourisme (Mireille Touchard) :

Le mérite du cyclotourisme est remis cette année à 10 personnes, pour leur engagement au service de leur club et pour la cause du cyclotourisme. Les récipiendaires sont :

Sylvie LANGLAIS C C Téléché. Membre du bureau depuis 2011, secrétaire depuis 2015.

Sonia LENOIR Cyclo et VTT Sillé. Secrétaire adjointe depuis 2015 ; animateur club,
encadrement de l'école cyclo

Michel PIETRIN C C Téléché. Membre du bureau en 2014, Vice président depuis 2016

Gérard BRILLANT ACT Changé. Membre du comité directeur depuis 2008.

Yves PLOUSEAU ACT Changé . Membre du conseil d'administration depuis 1986.

Philippe COTINET Cyclos Fertois. Trésorier depuis 2006, correspondant club depuis 2011

Michel GRUDÉ Cyclos Fertois. Responsable sécurité , Trésorier de 2006 à 2010,
vice-président depuis 2010

Ghislain CHARON Vélo Loisir Saonais. Secrétaire depuis 2014, correspondant club, investissement dans
les organisations jeunes (critérium, accueil du PBP jeunes)

Patrick LECOMTE SOM cyclo VTT. Membre du comité directeur depuis 2015, animateur-initiateur en
2017, formation de moniteur en 2019, encadrement école cyclo.

Pascal GUÉRIN Cyclo et VTT Sillé. Membre du comité directeur, responsable Sécurité
animateur club, encadrement école cyclo

Allocution de René Brugger, président du CDOS :

Il félicite tout le monde pour la haute tenue de cette assemblée générale, transmet les amicales salutations des 130 000 licenciés de La Sarthe, souligne les excellentes relations entre le CDOS et notre codep, félicite le club de La Flèche pour avoir participé cette année au 1^{er} quizz sport organisé par le CDOS, puis atteint la finale de ce jeu, rappelle l'importance de la formation, nous incite à faire connaître nos diverses activités, à gagner en visibilité, à axer notre communication sur les problèmes d'assurance pour fédérer d'autres groupes, à ne pas hésiter à proposer des récompenses pour les dirigeants méritants.

René Brugger nous remercie d'autre part pour notre travail mais rappelle qu'on doit penser à notre relève, les consommateurs doivent s'investir !

Allocution de Philippe Wherlé, adjoint au maire de Lhomme

Il remercie le codep d'avoir choisi sa commune pour tenir son assemblée générale, « Lhomme est la capitale du Jasnières, produit bio à haute valeur énergétique ».

Il a fait partie pendant 10 ans des Cyclos Lhommois qui sont, d'après lui, peu nombreux mais costauds, comme la commune. Le maire est fier de ce club.

Clôture de l'Assemblée Générale (Mireille Touchard)

Mireille rappelle quelques dates de réunions :

Assemblée Générale du CoReg le 24 novembre à LHOMME

Assemblée Générale de la fédération les 7 et 8 décembre 2019 à ANGERS

Réunion des clubs le 25 janvier 2020 à La Maison des Sports du MANS

Assemblée Générale du Codep en novembre 2020 à PARIGNÉ L'ÉVÊQUE

puis conclut : « N'oubliez pas de voter pour l'assemblée générale de la Fédération, il est important de participer à la vie fédérale, c'est un encouragement pour les élus bénévoles. D'autre part, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer votre compte rendu d'Assemblée Générale 2019 ainsi que la composition de votre bureau 2019-2020. Enfin, n'oubliez pas de mettre à jour le fichier GILDA de la Fédération, dès qu'un changement intervient sur votre structure et d'inciter les licenciés à se connecter également pour mettre à jour leurs coordonnées téléphoniques et mails. Un seul fichier doit exister, celui de la Fédération.

Je vous remercie tous de votre attention et vous souhaite une bonne fin d'année. Je tiens à remercier toutes les personnalités qui nous ont fait le plaisir de leur présence parmi nous. »

Le pot de l'amitié est offert par les Cyclos Lhommois.

Le secrétaire , Bernard Migot